PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR

Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Parc éolien de Péhart
commune de plumieux

Par arrêté préfectoral du 17 SEP. 2020, une enquête publique de **33 jours** est ouverte du **19 octobre 2020 à 14h30**, heure d'ouverture de l'enquête, au **20 novembre 2020 à 12h00**, heure de clôture de l'enquête, à la mairie de Plumieux sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la SARL PLUMIEUX ENERGIES, siège social 213 Cours Victor Hugo – 33130 BEGLES pour l'implantation et l'exploitation d'un parc éolien dit de « Péhart » comprenant 4 éoliennes et 2 postes de livraison sur la commune de Plumieux.

La mission régionale d'autorité environnementale a adressé une information d'absence d'observation sur le projet, dans le délai imparti des deux mois.

Modalités de consultation du public :

- à partir du site internet suivant : **https://www.registredemat.fr/eolien-plumieux-pehart**

- le dossier sera également mis en ligne sur le site internet des services de l'État en Côtes d'Armor : **http://cotes-darmor.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-transition-energetique/Installations-classées-industrielles/Enquetes-publiques-ICPE-industrielles**

Le dossier complet, support papier, comprenant notamment l'étude d'impact, peut être consulté durant l'enquête publique à la mairie de Plumieux aux jours et heures habituels d'ouverture, soit :

lundi	8h30 – 12h30 - 13h30 - 17h30
mardi	8h30 - 12h30
mercredi	8h30 - 12h30
jeudi	fermé
vendredi	8h30 - 12h30 - 13h30 - 17h30
Samedi	9h00 - 12h00

L'accueil du public se fera dans le respect des mesures sanitaires préconisées par le gouvernement (notamment observation des gestes barrières et respect des règles de distanciation).

Le public peut formuler ses observations :
- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles mis à sa disposition à la mairie de Plumieux
- par courrier au commissaire enquêteur à la mairie de Plumieux

Les observations et propositions adressées par voie postale sont annexées au registre d'enquête, tenu à disposition du public à la mairie de Plumieux.

- par voie électronique à l'adresse suivante : **eolien-plumieux-pehart@registredemat.fr** du 19 octobre 2020, 14h30, heure d'ouverture de l'enquête, jusqu'au 20 novembre 2020 à 12h00, heure de clôture de l'enquête.

Les contributions reçues par messagerie électronique seront accessibles et donc visibles par tous sur le site internet **https://www.registredemat.fr/eolien-plumieux-pehart** durant toute la durée de l'enquête publique.

Monsieur Jean-Yves RONDEL est désigné commissaire enquêteur. Il recevra le public les :

lundi 19 octobre 2020	14h30 - 17h30
mardi 27 octobre 2020	9h00 - 12h00
samedi 7 novembre 2020	9h00 - 12h00
vendredi 13 novembre 2020	14h30 - 17h30
vendredi 20 novembre 2020	9h00 - 12h00

Toute information peut être demandée auprès de Monsieur Sébastien KERBART, responsable du projet, à l'adresse mail suivante **eole.pehart@valorem-energie.com** ou par téléphone au n° 02 28 03 90 00.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur numérisés seront tenus à la disposition du public à la mairie de Plumieux et sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor à l'adresse susmentionnée dès réception, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La procédure doit aboutir soit à un arrêté préfectoral portant autorisation environnementale, assorti de prescriptions, soit à un refus.